

gile, puis se retourne et répète la génuflexion au milieu ; 6o à la bénédiction, il remplace, dans la prière *Placeat*, l'inclination de tête par une génuflexion au mot *Deus*, se tourne comme à *Orate fratres*, bénit, puis, contrairement à ce qu'il a fait à *Orate fratres*, se retourne vers l'autel, sans revenir au milieu, et, pour cette raison, ne fait pas de génuflexion avant de se rendre au coin de l'évangile ; 7o après le dernier évangile, il peut sans faire de génuflexion aller s'agenouiller sur le bord du marche pied (ce qui est toujours permis), ou, en faisant une génuflexion au haut, descendre s'agenouiller sur le plus bas degré, pour réciter les prières de Léon XIII.

Mais outre ces génuflexions spéciales, il y a d'autres particularités qu'on pourra utilement se rappeler à ces messes.

1o En arrivant à l'autel, le Saint-Sacrement exposé, le prêtre ne se découvre, *s'il porte le calice*, qu'après s'être agenouillé, et seulement pour faire l'inclination médiocre ; également, en partant, il se recouvre, après avoir fait l'inclination médiocre et avant de se relever ; *s'il ne porte pas le calice*, il se découvre dès qu'il arrive auprès de l'autel, s'il vient d'en arrière, ou dès qu'il aperçoit l'ostensoir, s'il arrive en face ou de côté ; en partant, il se couvre au même endroit où il s'est découvert en arrivant ; 2o lorsqu'il descend de l'autel, il doit se tourner un peu du côté de l'évangile (comme au salut), pour ne pas tourner le dos au Saint-Sacrement (ce qui n'est pas demandé aux autres messes) ; 3o il fait de même pour dire *Dominus vobiscum*, ou *Orate fratres*, ainsi que pour dire *Miseratur* et *Indulgentiam* (mais il demeure au milieu pour dire *Ecce Agnus Dei* et *Domine non sum dignus*) ; 4o le prêtre est libre, à ces messes, de rester au haut ou de descendre pour se laver les doigts, pourvu qu'il ne tourne pas le dos au Saint-Sacrement, mais pour les ablutions, il doit les recevoir au milieu ou au coin de l'autel, jamais en bas. J. S.